



UNION SYNDICALE
DE LA PSYCHIATRIE

52 rue Gallieni 92240 Malakoff
Tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60
e-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr

COMMUNIQUE DE L'USP du 13 septembre 2016

L'Union Syndicale de la Psychiatrie s'associe à la grève des praticiens hospitaliers du 26 septembre.

La dégradation des moyens et des équipements des secteurs psychiatriques se voit accentuer d'années en années par la baisse constante des dotations allouées à la psychiatrie, ne lui permettant plus désormais de répondre aux besoins des populations ni à sa mission de service public. A contrario, nous observons une inquiétante dérive de la nature des soins, qui tendent à glisser de la bienveillance à la contrainte, transformant le soin de relation en instrument contraignant et coercitif, supposé « répondre » (?) à des impératifs « sécuritaires »... Les seules majorations de dotation enregistrées ces derniers temps correspondent en effet à l'« amélioration des dispositifs de sécurité » (chambres d'isolement, vidéo surveillance etc.), alors que, dans le même temps, les délais d'attente pour une consultation en CMP s'étendent sur plusieurs semaines, voire plusieurs mois en pédopsychiatrie.

Les services et CMP sont de plus en plus vétustes et exsangues, les personnels épuisés, les praticiens démobilisés par un exercice de moins en moins attractif...

La mise en place des GHT (groupement hospitalier de territoire), imposés au mépris de l'opposition d'une majorité de psychiatres et d'établissements spécialisés, et dont la psychiatrie apparaît comme le parent pauvre, va encore sans nul doute accentuer la dégradation du service public en matière d'offre de soins psychiques.

L'USP rappelle sa revendication d'une loi cadre spécifique à la psychiatrie et exige des conditions décentes d'exercice pour les psychiatres et les personnels soignants, garanties d'une réponse adaptée aux réels besoins des populations, partout et pour tous !

Dr Philippe GASSER
Président de l'USP